

RCS : AUXERRE Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00040 Numéro SIREN : 349 580 191 Nom ou dénomination : A.M.S.I.
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt 2340

A.M.S.I.

FFE 89.01
S AUXERRE
n° gestion 89 B 40

30 JUL. 2021
2152340

Société par actions simplifiée unipersonnelle de 150.790 Euros

SIEGE SOCIAL : AUXERRE (Yonne) 44, avenue Charles de Gaulle

349 580 191 R.C.S. AUXERRE - SIRET 349 580 191 00014

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

QUATRIEME DECISION – Affectation du résultat

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 1.613.965,77 Euros, au compte « Autres Réserves ».

Il reconnaît en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette décision a été prise par l'associé unique le 30 juin 2021.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS AMSI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 44 AVENUE CHARLES DE GAULLE 89000 AUXERRE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 4 9 5 8 0 1 9 1 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

		Exercice N clos le,	
		3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut	Amortissements, provisions
		I	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	109 483
	Fonds commercial (I)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	106 409
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	15 959 869
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	120 030
	TOTAL (II)	BJ	16 295 792
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	3 742
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 376 753
	Autres créances (3)	BZ	11 408 623
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	115 505
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	46 245
	TOTAL (III)	CJ	12 950 867
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 246 659
		IA	2 984 360
			26 262 299

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal**

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 1 000 000

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2021

Désignation de l'entreprise		SAS AMSI		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 790)	DA	150 790		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	136 694		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 079		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	13 666 116		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 613 966		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	15 582 645		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 896		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	120 896		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 773 310		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	559 719		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54 431		
	Dettes fiscales et sociales	DY	537 881		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	633 418		
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	10 558 758			
Ecart de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	26 262 299			
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 011 277			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 606 467			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

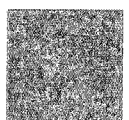
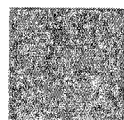
Désignation de l'entreprise : SAS AMSI							Néant ☐		*
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	2 141 680	FH		FI	2 141 680		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 141 680	FK		FL	2 141 680		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	102 197		
	Autres produits (1) (11)					FQ	70		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 243 946	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	41 212	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	21 592	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	961 557	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	18 467	
	Salaires et traitements*						FY	750 192	
	Charges sociales (10)						FZ	264 140	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	27 055
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	22 905	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 107 120	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	136 826		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 645 791	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	33 971	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3 679 761	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	1 643 414	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	466 654	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 110 068	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 569 694		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 706 520		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS AMSI		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	177 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	937
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	120 896
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	298 833
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(298 833)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(206 279)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 923 707
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 309 742
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 613 966
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 645 791
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	310 903
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	102 197
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	22 897
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7		
	(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Abandon de créances		174 000	
Art 700 sur procès		3 000	
Cessions d'immobilisations		937	
Dépréciation situation nette filiale		120 896	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe



Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/20

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/20 au 31/12/20

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	26 262 299,40
- chiffre d'affaires en € :	2 141 679,54
- résultat net comptable en € :	1 613 965,77

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement

ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

SAS AMSI

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN AUTOMOBILES 77 et JEANNIN LEASE CAR.

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVISES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés. A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant. De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2020 : NEANT
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2020 : 2 590 615 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (depuis le 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

SAS AMSI

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2020, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN LEASE CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 174 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

L'émergence et l'expansion du coronavirus (COVID-19) début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le début de l'exercice 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Le Gouvernement français ayant décrété un confinement national du mardi 17 mars au lundi 11 mai 2020, nos établissements ont été fermés à la clientèle durant cette période. Un service minimum a été instauré pour les services après-vente. Ceci a eu pour effet un net ralentissement de l'activité de la société.

En conséquence, nous avons eu recours au chômage partiel pour une partie des salariés. Le montant de la prise en charge de l'indemnité d'activité partielle par l'Etat et l'Unedic s'élève à 41 050 euros sur l'exercice. Ce montant est comptabilisé en compte de transfert de charges.

Pour accroître ses marges de manœuvres, la société a été conduite à profiter des mesures suivantes proposées par le gouvernement :

- La société n'a pas bénéficié d'abandons de loyer,
- Aménagement des échéances auprès des caisses sociales. Au 31 décembre 2020 les échéances des caisses sociales reportées restant dues s'élèvent à : NEANT,
- La société n'a pas souscrit de PGE.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur le dernier trimestre 2020, ainsi que les nouvelles mesures sanitaires prises pour l'éradiquer après le 31 décembre 2020, sont des événements post-clôture sans lien direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2020.

Néanmoins, ces événements vont probablement affecter notre activité économique pour les mois à venir, sans pour autant remettre en cause la continuité d'exploitation de la société. A la date d'arrêté des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2021 ne peut être encore évalué avec précision.

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	86 363		31 140
TOTAL immobilisations incorporelles :	86 363		31 140
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	98 720		9 675
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	98 720		9 675
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 959 869		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	120 030		
TOTAL immobilisations financières :	16 079 899		
TOTAL GÉNÉRAL	16 264 982		40 815

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		8 020	109 483	
TOTAL immobilisations incorporelles :		8 020	109 483	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 985	106 409	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 985	106 409	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 959 869	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			120 030	
TOTAL immobilisations financières :			16 079 899	
TOTAL GÉNÉRAL		10 005	16 295 792	

Amortissements

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 368	18 958	8 020	76 305
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 368	18 958	8 020	76 305
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	77 791	8 097	1 048	84 840
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	77 791	8 097	1 048	84 840
TOTAL GÉNÉRAL	143 159	27 055	9 068	161 146

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	18 958		
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 958		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 097		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 097		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	27 055		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES		A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
				Augmentation	Diminution
Marchandises					
Matériels informatiques		3 742	25 334		21 592
Autres matériels					
	TOTAL I	3 742	25 334		21 592

Provisions Inscrites au Bilan

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
		120 896		120 896
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		120 896		120 896

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	1 179 800	1 643 414		2 823 214
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 179 800	1 643 414		2 823 214

TOTAL GÉNÉRAL	1 179 800	1 764 310		2 944 110
----------------------	------------------	------------------	--	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	120 030		120 030
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 376 753	1 376 753	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 100	5 100	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 436	9 436	
État - Divers			
Groupe et associés	11 328 288	9 928 288	1 400 000
Débiteurs divers	65 799	65 799	
TOTAL de l'actif circulant :	12 785 375	11 385 375	1 400 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	46 245	46 245	

TOTAL GÉNÉRAL	12 951 650	11 431 620	1 520 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 606 467	2 606 467		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 166 843	619 362	4 617 546	929 935
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 431	54 431		
Personnel et comptes rattachés	158 782	158 782		
Sécurité sociale et autres organismes	92 698	92 698		
Impôts sur les bénéfices	114 172	114 172		
Taxe sur la valeur ajoutée	155 354	155 354		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 875	16 875		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	559 719	559 719		
Autres dettes	633 418	633 418		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	10 558 758	5 011 277	4 617 546	929 935
----------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 376 753
Personnel	
Organismes sociaux	
État	9 436
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	161 673
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	5 257
TOTAL	1 553 119

Autres créances:

- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 321
Emprunts et dettes financières divers	4 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 459
Dettes fiscales et sociales	233 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	15 852
Autres dettes	633 418
TOTAL	931 952

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c

Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	46 245	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL	46 245	
-------	--------	--

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000	79		15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 354 488	2 311 628		13 666 116
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 311 707	1 613 966	2 311 707	1 613 966
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	13 968 679	3 925 673	2 311 707	15 582 645

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RÉPARTITION	Résultats avant Impôts	Impôts
Résultat courant	1 706 520	(250 069)
Résultat exceptionnel (hors participation)	(298 833)	43 790
Résultat comptable (hors participation)	1 407 687	(206 279)

Résultat net comptable après IS = 1 613 966 Euros

L'impôt individuel de la société = 129 050 €

L'impôt total du Groupe s'élève à 438 968 € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 335 329 €

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Taux prévisionnel d'imposition : 28,00 %

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Prov. dépréciation situation nette filiale (120 896 €)	33 851
Prov. dépréciation titres filiales (2 745 570 €)	768 760
Prov. dépréciation titres filiales (76 644 €)	21 460

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	824 071
---------------------------------	----------------

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cauton au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs - Max 4 638 769 €	2 663 382
Cauton au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	500 000
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	48 219
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Cauton au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	249 548
Cauton au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	309 903
Cauton au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Cauton au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 267 000 €	267 000
Cauton au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	143 081
Cauton au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	137 685
SOUS-TOTAL 1	5 318 818

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Cautions au profit de YACCO pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 pour garantir une avance de trésorerie d'un montant maximal de 250 008 € - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	173 981
Cautions au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	112 909
Cautions au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €	27 672
Cautions au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €	69 063
Cautions au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	341 504
Cautions au profit LCL pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	32 353
Sous-total 2	757 482
TOTAL DES CAUTIONS	6 076 300

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	450 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR - Pour DIAC SA	200 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI J. FORTES TERRES au profit BPI	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts (29/01/2031)	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
Abandon de compte courant d'un montant de 830 000 € au profit de la SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
Abandon de compte courant d'un montant de 290 000 € au profit de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
Abandon de compte courant d'un montant de 174 000 € au profit de la SAS JEANNIN LEASE CAR assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
TOTAL	1 400 000

SAS AMSI

Période du

01/01/20

au 31/12/20

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Emprunt soldé - Hypothèque à lever	

TOTAL

Liste des Filiales et Participations

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 179 357	100,00 %	364 421
SARL JEANNIN NEW CAR	978 757	100,00 %	40 035
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 335 336	100,00 %	(916 211)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 441 368	100,00 %	185 336
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	967 232	100,00 %	2 952
SAS JEANNIN LEASE CAR	(151 600)	100,00 %	30 703
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	565 506	100,00 %	2 821
SAS JEANNIN SMDA	1 347 843	100,00 %	544 961
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 449 479	100,00 %	512 481
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	41 463
SCI JEANNIN EPINET	219 130	99,95 %	75 747
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	71 298
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	141 195
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	(2 420)
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(47 384)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	25 980
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	16 254
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	18 326
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	57 658
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	(28 314)
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	32 594
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	61 940
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	9 075
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	30 911
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	43 039
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	12	
Ouvriers		
TOTAL	20	

Dont contrats d'apprentissage : 0
Dont contrats de professionnalisation : 0
Dont travailleurs handicapés : 1

Identité de la société mère consolidant les comptes

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI
44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

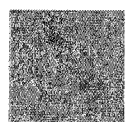
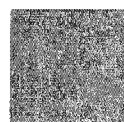
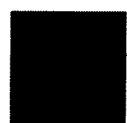
Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	150 790	150 790	150 000	150 000	150 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	15 079	15 079	15 000	15 000	15 000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	2 141 680	1 500 331	1 315 188	1 204 293	515 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 199 051	3 135 591	1 744 357	1 075 086	1 396 097
Impôts sur les bénéfices	(206 279)	(243 683)	(106 713)	(14 989)	(121 397)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 613 966	2 311 707	1 667 913	1 039 638	1 473 171
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	226	224	123	73	101
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	107	153	111	69	98
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	20	11	7	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	750 192	399 563	285 066	271 415	271 529
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	264 140	146 521	120 362	115 856	108 772

Etats de gestion



Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A.M.S.I.

Société par Actions Simplifiée au capital de 150 790 €

Siège social : 44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

RCS AUXERRE 349 580 191

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

21, rue d'Artois

75008 Paris

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'Assemblée Générale de la société **A.M.S.I.**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée **A.M.S.I.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **A.M.S.I.** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures

exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur nette de 13 137 K€. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A.M.S.I à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

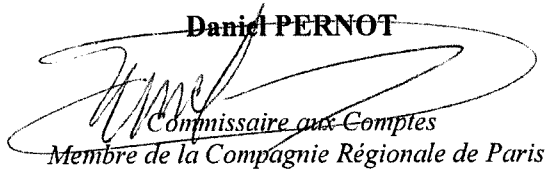
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

Les Commissaires aux comptes

Daniel PERNOT

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	109 483	76 305	33 178	20 996
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	109 483	76 305	33 178	20 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	106 409	84 840	21 569	20 928
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	106 409	84 840	21 569	20 928
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 959 869	2 823 214	13 136 655	14 780 069
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	120 030		120 030	120 030
TOTAL Immobilisations financières :	16 079 899	2 823 214	13 256 685	14 900 099
ACTIF IMMOBILISÉ	16 295 792	2 984 360	13 311 432	14 942 023
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	3 742		3 742	25 334
TOTAL stocks et en-cours :	3 742		3 742	25 334
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 376 753		1 376 753	75 580
Autres créances	11 408 623		11 408 623	10 406 593
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	12 785 375		12 785 375	10 482 173
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	115 505		115 505	1 427 575
Charges constatées d'avance	46 245		46 245	34 345
TOTAL disponibilités et divers :	161 750		161 750	1 461 920
ACTIF CIRCULANT	12 950 867		12 950 867	11 969 427
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	29 246 659	2 984 360	26 262 299	26 911 450
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 150 790	150 790	150 790
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	136 694	136 694
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 079	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	13 666 116	11 354 488
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 613 966	2 311 707
TOTAL situation nette :	15 582 645	13 968 679
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	15 582 645	13 968 679
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	120 896	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 896	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 773 310	11 042 096
Emprunts et dettes financières divers	559 719	789 974
TOTAL dettes financières :	9 333 028	11 832 070
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 431	277 403
Dettes fiscales et sociales	537 881	480 498
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	633 418	352 800
TOTAL dettes diverses :	1 225 730	1 110 701
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	10 558 758	12 942 771
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	26 262 299	26 911 450

Compte de Résultat (Première Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 141 680		2 141 680	1 500 331
Chiffres d'affaires nets	2 141 680		2 141 680	1 500 331
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			102 197	140 155
Autres produits			70	4
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 243 946	1 640 490
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			41 212	25 334
Variation de stock de marchandises			21 592	(25 334)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			961 557	1 011 772
TOTAL charges externes :			1 024 361	1 011 772
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			18 467	19 103
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			750 192	399 563
Charges sociales			264 140	146 521
TOTAL charges de personnel :			1 014 332	546 085
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			27 055	25 105
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			27 055	25 105
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			22 905	16 446
CHARGES D'EXPLOITATION			2 107 120	1 618 511
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			136 826	21 979

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	136 826	21 979
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 645 791	4 728 517
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 971	66 550
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 679 761	4 795 067
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 643 414	1 179 800
Intérêts et charges assimilées	466 654	311 885
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 110 068	1 491 685
RÉSULTAT FINANCIER	1 569 694	3 303 382
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 706 520	3 325 361
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	177 000	1 257 338
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	937	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	120 896	
	298 833	1 257 338
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(298 833)	(1 257 338)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(206 279)	(243 683)
TOTAL DES PRODUITS	5 923 707	6 435 557
TOTAL DES CHARGES	4 309 742	4 123 850
BÉNÉFICE OU PERTE	1 613 966	2 311 707

Annexe



Vous trouverez ci-après l'annexe aux comptes annuels avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/20

Ces comptes ont été établis par les dirigeants de l'entreprise et sont présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période 01/01/20 au 31/12/20

Les principales données chiffrées sont :

- total du bilan en € :	26 262 299,40
- chiffre d'affaires en € :	2 141 679,54
- résultat net comptable en € :	1 613 965,77

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

SAS AMSI

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ✓ Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux règles et méthodes comptables suivants les prescriptions du règlement

ANC n° 2016-7 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC n° 2014-13 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable générale (PCG)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont comptabilisés en charges sur l'exercice d'engagement.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques ne sont pas inclus dans le coût de production des ces immobilisations.

Tout composant identifié d'une valeur unitaire inférieure à 15% du prix de revient total du bien meuble, ou 1% du prix de revient total d'un immeuble, n'est pas isolé compte tenu de son caractère non significatif.

Les immobilisations n'étant pas destinées à être revendues sauf pour le matériel de transport loué, il n'est pas tenu compte de valeur résiduelle pour le calcul des amortissements.

SAS AMSI

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Dans le cadre de la mesure de simplification pour les PME, la durée d'usage est appliquée pour les immobilisations non décomposables, à savoir :

✓ Logiciels	1 à 3 ans
✓ Site et applications internet	3 ans
✓ Matériels de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les durées d'amortissement des immobilisations non complètement amorties au 31 décembre 2004 ont été alignées sur les durées économiques définies précédemment, lorsque les durées d'utilisation sont significativement différentes des durées d'usage antérieurement pratiquées.

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Néant

FONDS DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la société a estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti. En application des dispositions de l'article 214-15 du PCG, un test de dépréciation a été effectué selon la méthode des multiples en fonction du secteur d'activité et des spécificités du marché. Ce test de valeur ne remet pas en cause la valeur nette comptable du fonds de commerce inscrite dans les comptes à la fin de l'exercice.

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La société a constitué une provision pour dépréciation des titres de ses filiales JEANNIN AUTOMOBILES 77 et JEANNIN LEASE CAR.

SAS AMSI

STOCKS

Les stocks sont évalués :

- ✓ pour le matériels et consommables informatiques : prix d'achat + frais de port

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant

PROVISIONS REGLEMENTEES

Le tableau n°2056 décrit, le cas échéant, l'état des provisions.

OPERATIONS EN DEVICES

Néant

OPERATIONS A LONG TERME

Néant

PROVISIONS POUR GROS ENTRETIENS ET GRANDES REVISIONS

Néant

PROVISIONS POUR PROCES OU LITIGES

Les provisions pour procès ou litiges sont constatées lorsqu'il existe un dommage causé à un tiers pour lequel la responsabilité de l'entreprise est reconnue et dont une procédure est en cours.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'engagement de retraite correspond à tout ou partie des engagements de retraite, indemnités et allocations liées à un départ en retraite ou avantages similaires.

SAS AMSI

Les indemnités de fin de carrière sont mutualisées au travers d'un accord de branche pour l'automobile. Elles font l'objet d'une cotisation auprès de l'IPSA.

DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est remplacé par le compte personnel de formation (CPF). Les droits acquis restent utilisables jusqu'au 31 décembre 2020. Les données du DIF et du CPE sont désormais gérées par la Caisse des Dépôts et Consignation. L'employeur n'est plus systématiquement informé des droits acquis et utilisés. A titre d'information, les droits acquis par les salariés au titre du DIF s'élevaient à 464 heures au 31 décembre 2014.

AUTRES INFORMATIONS

- A) Les billets de trésorerie et découverts souscrits auprès des banques ont pour but le préfinancement d'immobilisations et le financement durable des stocks malgré leur échéance mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Comme les années précédentes, et conformément à une décision entre les sociétés du Groupe AMSI, ils sont considérés comme ayant une échéance de moins d'1 an puisqu'ils sont soumis à un renouvellement annuel dans le cadre des accords avec nos partenaires financiers.

A compter du 1er octobre 2017, la société AMSI a repris toutes les lignes de financement court terme de ses filiales (billet de trésorerie et découverts bancaires). La redistribution se fait par apport en compte courant.
De plus, une centralisation de trésorerie a été mise en place avec 3 partenaires bancaires.

- Montant des Billets tirés au 31/12/2020 : NEANT
- Montant des découverts utilisés au 31/12/2020 : 2 590 615 Euros

- B) A compter du 1er janvier 2012, la société AMSI a opté pour l'intégration fiscale. Elle appartient donc au Groupe intégré suivant :

- SAS AMSI (société mère)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES
- SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10
- SAS JEANNIN NEW CAR
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR (depuis le 1er janvier 2014)
- SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 (depuis le 1er janvier 2015)
- SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN LEASE CAR (depuis le 1er janvier 2016)
- SAS JEANNIN SMDA (depuis le 1er janvier 2019)

- C) La société AMSI est la société "tête de groupe" consolidant les comptes du Groupe dont l'ensemble des membres est repris sur le feuillet "Liste des participations".

SAS AMSI

- D) La société AMSI a réalisé, au 31 décembre 2020, un abandon de compte courant au profit de la société JEANNIN LEASE CAR, société détenue à 100%, d'un montant de 174 000 €. Cet engagement est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS

L'émergence et l'expansion du coronavirus (COVID-19) début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le début de l'exercice 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Le Gouvernement français ayant décrété un confinement national du mardi 17 mars au lundi 11 mai 2020, nos établissements ont été fermés à la clientèle durant cette période. Un service minimum a été instauré pour les services après-vente. Ceci a eu pour effet un net ralentissement de l'activité de la société.

En conséquence, nous avons eu recours au chômage partiel pour une partie des salariés. Le montant de la prise en charge de l'indemnité d'activité partielle par l'Etat et l'Unedic s'élève à 41 050 euros sur l'exercice. Ce montant est comptabilisé en compte de transfert de charges.

Pour accroître ses marges de manœuvres, la société a été conduite à profiter des mesures suivantes proposées par le gouvernement :

- La société n'a pas bénéficié d'abandons de loyer,
- Aménagement des échéances auprès des caisses sociales. Au 31 décembre 2020 les échéances des caisses sociales reportées restant dues s'élèvent à : NEANT,
- La société n'a pas souscrit de PGE.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'expansion de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur le dernier trimestre 2020, ainsi que les nouvelles mesures sanitaires prises pour l'éradiquer après le 31 décembre 2020, sont des événements post-clôture sans lien direct avec des conditions existantes à la clôture et ne sont donc pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2020.

Néanmoins, ces événements vont probablement affecter notre activité économique pour les mois à venir, sans pour autant remettre en cause la continuité d'exploitation de la société. A la date d'arrêt des comptes, l'impact financier de cette épidémie sur l'exercice 2021 ne peut être encore évalué avec précision.

Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	86 363		31 140
TOTAL immobilisations incorporelles :	86 363		31 140
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions Installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	98 720		9 675
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	98 720		9 675
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15 959 869		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	120 030		
TOTAL immobilisations financières :	16 079 899		
TOTAL GÉNÉRAL	16 264 982		40 815

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		8 020	109 483	
TOTAL immobilisations incorporelles :		8 020	109 483	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 985	106 409	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 985	106 409	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 959 869	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			120 030	
TOTAL immobilisations financières :			16 079 899	
TOTAL GÉNÉRAL		10 005	16 295 792	

Amortissements

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	65 368	18 958	8 020	76 305
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 368	18 958	8 020	76 305
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage Industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	77 791	8 097	1 048	84 840
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	77 791	8 097	1 048	84 840
TOTAL GÉNÉRAL	143 159	27 055	9 068	161 146

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	18 958		
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 958		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 097		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 097		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	27 055		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Matériels informatiques	3 742	25 334		21 592
Autres matériels				
TOTAL I	3 742	25 334		21 592

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		120 896		120 896
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		120 896		120 896
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 179 800	1 643 414		2 823 214
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 179 800	1 643 414		2 823 214
TOTAL GÉNÉRAL	1 179 800	1 764 310		2 944 110

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	120 030		120 030
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	120 030		120 030
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 376 753	1 376 753	
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	5 100	5 100	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	9 436	9 436	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	11 328 288	9 928 288	1 400 000
Groupe et associés	65 799	65 799	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	12 785 375	11 385 375	1 400 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	46 245	46 245	

TOTAL GÉNÉRAL	12 951 650	11 431 620	1 520 030
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 606 467	2 606 467		
- à plus d' 1 an à l'origine	6 166 843	619 362	4 617 546	929 935
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	54 431	54 431		
Personnel et comptes rattachés	158 782	158 782		
Sécurité sociale et autres organismes	92 698	92 698		
Impôts sur les bénéfices	114 172	114 172		
Taxe sur la valeur ajoutée	155 354	155 354		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 875	16 875		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	559 719	559 719		
Autres dettes	633 418	633 418		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	10 558 758	5 011 277	4 617 546	929 935
----------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------

Produits à Recevoir

SAS AMSI

Période du

01/01/20 au 31/12/20

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 376 753
Personnel	
Organismes sociaux	
État	9 436
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	161 673
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	5 257
TOTAL	1 553 119

Autres créances:

- Avoirs à recevoir
- Intérêts des c/c

Charges à Payer

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	14 321
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 396
Emprunts et dettes financières divers	30 459
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 507
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 852
Disponibilités, charges à payer	633 418
Autres dettes	
TOTAL	931 952

Emprunts et dettes financières divers: Intérêts des c/c
Autres dettes : Avoirs à établir

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS AMSI

Période du

01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	46 245	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	46 245	

Charges constatées d'avance = Charges courantes liées à l'exploitation

Composition du Capital Social

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15 079	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 079	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	150 790			150 790
Primes liées au capital social	136 694			136 694
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 000	79		15 079
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	11 354 488	2 311 628		13 666 116
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 311 707	1 613 966	2 311 707	1 613 966
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	13 968 679	3 925 673	2 311 707	15 582 645

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 706 520	(250 069)
Résultat exceptionnel (hors participation)	(298 833)	43 790
Résultat comptable (hors participation)	1 407 687	(206 279)

Résultat net comptable après IS = 1 613 966 Euros

L'impôt individuel de la société = 129 050 €

L'impôt total du Groupe s'élève à 438 968 € compte tenu d'un produit d'intégration fiscale de 335 329 €

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Taux prévisionnel d'imposition : 28,00 %

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Prov. dépréciation situation nette filiale (120 896 €)	33 851
Prov. dépréciation titres filiales (2 745 570 €)	768 760
Prov. dépréciation titres filiales (76 644 €)	21 460

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

824 071

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Engagements Financiers

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Caution au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir les encours commerciaux pièces de rechange et véhicules neufs - Max 4 638 769 €	2 663 382
Caution au profit VIAXEL pour JEANNIN AUTOMOBILES 77 pour garantir emprunt 500 000 € de 12 mois in fine Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	500 000
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir emprunt 250 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	48 219
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	200 000
Caution au profit BPBFC - BNP - LCL pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunts de 779 878 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	249 548
Caution au profit BPBFC pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir emprunt de 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	309 903
Caution au profit DIAC SA pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir l'encours véhicules et pièces financés par cet organisme	400 000
Caution au profit BNP pour JEANNIN ADVANCED CAR 77 pour garantir la caution bancaire donnée à DIAC SA	400 000
Garantie à première demande au profit VOLKSWAGEN GROUP FRANCE et/ou VOKSWAGEN BANK pour JEANNIN SMDA pour paiement de toutes sommes dues à concurrence d'une somme forfaitaire maximim de 267 000 €	634 323
Caution au profit BNP pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	143 081
Caution au profit CRCA BRIE PICARDIE pour JEANNIN SMDA pour un emprunt de 150 000 € souscrit pour réalisation de travaux - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12	137 685
SOUS-TOTAL 1	5 686 141

Engagements Financiers

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

ENGAGEMENTS DONNÉS		Montant
Cautions au profit de YACCO pour JEANNIN AUTOMOBILES 10 pour garantir une avance de trésorerie d'un montant maximal de 250 008 € - Montant indiqué correspond au KRD au 31/12		173 981
Cautions au profit BPLC pour J. ST ANDRE LES VERGERS pour garantir emprunt maximum 600 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12		112 909
Cautions au profit BPLC pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 85 000 €		27 672
Cautions au profit LCL pour J. ROMILLY pour garantir 39.72% d'un emprunt avec un maximum 253 188 €		69 063
Cautions au profit BPBFC pour BEL ETAIN pour garantir emprunt maximum 400 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12		341 504
Cautions au profit LCL pour JEANNIN SAMOREAU pour garantir emprunt maximum 85 000 € Montant indiqué correspond au KRD au 31/12		32 353
SOUS-TOTAL 2		757 482
TOTAL DES CAUTIONS		6 443 623

Engagements Financiers

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Blocage compte courant dans JEANNIN SMDA - Pour VOLKSWAGEN GROUPE France	750 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR 77 - Pour DIAC SA	450 000
Blocage compte courant dans JEANNIN ADVANCED CAR - Pour DIAC SA	200 000
Nantissement 249 parts J. ST ANDRE au profit CEBFC	
Nantissement 2 500 parts SAS JEANNIN ADVANCED CAR au profit BNP et BPBFC - Emprunt soldé, main-levée à recevoir	
Hypothèque de 2ème rang sur immeuble J. ST ANDRE au profit CEBFC - Emprunt soldé	
Nantissement 10 299 parts SCI DU BEL ETAIN au profit BNP et BPBFC	
Nantissement 99 parts SCI J. FORTES TERRES au profit BPI	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.SAMOREAU à hauteur 50% pendant durée emprunts (29/01/2031)	
A la demande du LCL, maintien participation dans SCI J.VSD à hauteur 50% pendant durée emprunts (21/01/2031)	
Abandon de compte courant d'un montant de 830 000 € au profit de la SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77 assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
Abandon de compte courant d'un montant de 290 000 € au profit de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77 assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
Abandon de compte courant d'un montant de 174 000 € au profit de la SAS JEANNIN LEASE CAR assorti d'une clause de retour à meilleur fortune.	
TOTAL	1 400 000

SAS AMSI

Période du

01/01/20

au 31/12/20

TOTAL	
-------	--

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres avant résultat et subvention	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 10	2 179 357	100,00 %	364 421
SARL JEANNIN NEW CAR	978 757	100,00 %	40 035
SAS JEANNIN AUTOMOBILES 77	2 335 336	100,00 %	(916 211)
SAS JEANNIN AUTOPRESTIGE 89	2 441 368	100,00 %	185 336
SAS JEANNIN ADVANCED CAR	967 232	100,00 %	2 952
SAS JEANNIN LEASE CAR	(151 600)	100,00 %	30 703
SAS JEANNIN ADVANCED CAR 77	565 506	100,00 %	2 821
SAS JEANNIN SMDA	1 347 843	100,00 %	544 961
SAS JEANNIN AUTOMOBILES	4 449 479	100,00 %	512 481
SCI DU BEL ETAIN	157 022	99,99 %	41 463
SCI JEANNIN EPINET	219 130	99,95 %	75 747
SCI JEANNIN SAINT ANDRE LES VERGERS	38 000	99,60 %	71 298
SCI JEANNIN TROYES	1 000	99,00 %	141 195
SCI JEANNIN CHAMBERLAND	1 000	99,00 %	(2 420)
SCI 67FR	1 000	99,00 %	(47 384)
SCI 26/67 AV. FRANKLIN ROOSEVELT	1 000	99,00 %	25 980
SCI JEANNIN VSD	1 000	99,00 %	16 254
SCI JEANNIN SAMOREAU	1 000	99,00 %	18 326
SCI JEANNIN FORTES TERRES	1 000	99,00 %	57 658
SCI JEANNIN MAREUIL	15 245	99,00 %	(28 314)
SCI JEANNIN AVALLON	1 000	99,00 %	32 594
SCI JEANNIN SENS	1 000	99,00 %	61 940
SCI JEANNIN CDG	1 000	99,00 %	9 075
SCI JEANNIN ROMILLY	1 000	99,00 %	30 911
SCI DES 3 SAULES	76 225	70,00 %	43 039
2. participations (moins de 50% du capital détenu)			
NEANT			
B. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES DETENUES INDIRECTEMENT ET ENTRANT DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION			
NEANT			

Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes

Effectif Moyen

SAS AMSI

Période du 01/01/20 au 31/12/20

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	12	
Ouvriers	0	
TOTAL	20	

Dont contrats d'apprentissage : 0

Dont contrats de professionnalisation : 0

Dont travailleurs handicapés : 1

Identité de la société mère consolidant les comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20

SAS AMSI

SAS AMSI
44, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE

SIRET : 349 580 191 00014

Arnaud ROUGAGNOL
Commissaire aux Comptes